

*Question présentée par le député :*

*M. Jean Romain*

*Date de dépôt : 5 juin 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Pour toutes et tous sans privilèges ? Vraiment ?**

L'ex-députée socialiste Salima Moyard nouvellement élue conseillère administrative à Lancy annonce dans les journaux qu'elle pourra retrouver son poste d'enseignante au terme de son mandat, soit dans cinq ans. Loin de trouver cela problématique, l'élue assure même qu'elle compte rester quinze ans dans sa fonction de l'exécutif local. Dans un canton rongé par le chômage, notamment celui des jeunes, il est pour le moins surprenant d'entendre une élue se targuer qu'on lui garde sa place de travail bien au chaud, alors même que des centaines d'enseignants sont à la recherche d'une place fixe. Les fonctionnaires sont parmi les employés les plus favorisés du canton avec une sécurité de l'emploi que ne connaissent pas les employés du privé, surtout en pleine période Covid-19. Si des fonctionnaires ont la chance d'être élus, ils devraient assumer leur choix et laisser leur place de travail à des personnes moins favorisées et moins privilégiées. On veut donc à la fois se présenter devant les électeurs et refuser le risque que cela implique.

Je prie respectueusement le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Est-ce que tous les fonctionnaires genevois peuvent demander un congé sans solde de cinq ans ? A quelles conditions les congés sans solde sont-ils accordés à l'Etat ? Combien de congés sans solde ont-ils été demandés depuis le début de la législature et combien ont-ils été accordés ?*
- *Le Conseil d'Etat peut-il préciser quelle est la disposition réglementaire qui a permis à M<sup>me</sup> Moyard d'obtenir ce privilège ?*
- *Si une telle disposition existe, est-elle réservée uniquement à la classe des élus fonctionnaires ?*

- *Y a-t-il un lien avec le fait que la conseillère administrative de Lancy qui en a bénéficié soit membre du même parti que la conseillère d'Etat chargée du DIP ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera à ces questions.